

Pour diffusion immédiate
Le 3 décembre 2007
2007/nr-204

LE GOUVERNEMENT MCGUINTY SOUTIEN LES FAMILLES DES MILITAIRES

Un projet de loi éliminera la période d'attente de 90 jours s'appliquant à l'Assurance-santé de l'Ontario pour les familles de militaires

OTTAWA – Le gouvernement McGuinty a l'intention de déposer un projet de loi qui, s'il est adopté, veillera à ce que les familles de militaires admissibles à l'Assurance-santé de l'Ontario soient couvertes pour tous les services de santé financés par la province, dès qu'elles deviendront résidentes de l'Ontario, a annoncé aujourd'hui Phil McNeely, député provincial d'Ottawa-Orléans, au nom du vice-premier ministre et ministre de la Santé et des Soins de longue durée, George Smitherman.

«Les familles des militaires méritent d'avoir immédiatement accès à des soins de santé d'excellente qualité, et je suis fier qu'une des premières mesures prises par notre gouvernement au cours de son nouveau mandat consiste à soutenir le personnel militaire et les familles des militaires », a affirmé M. McNeely

La plupart des nouveaux résidents de l'Ontario sont assujettis à une période d'attente de 90 jours avant d'être couverts par l'Assurance-santé de l'Ontario. Environ 26 000 membres de familles des Forces canadiennes vivent actuellement en Ontario. En accordant une admissibilité immédiate à l'Assurance-santé de l'Ontario, plus de 8 500 membres de familles de militaires par année pourraient voir leur accès à la protection d'assurance-santé de la province facilité.

« Nous voulons accueillir les familles de militaires dans la province en leur promettant qu'elles n'auront pas à attendre pour être couvertes par le régime d'Assurance-santé de l'Ontario », a affirmé M. Smitherman. «J'aimerais aussi remercier Phil McNeely qui a fait preuve de leadership en portant cette question à notre attention.»

« Les familles de militaires qui arrivent en Ontario en provenance du Québec ont un fardeau supplémentaire à porter, car elles doivent souvent payer de leur poche les services de médecins durant la période d'attente », a ajouté M. Smitherman. « Le projet de loi éliminera ce fardeau administratif à l'arrivée de ces familles en Ontario. »

Le projet de loi contient également des modifications à la *Loi de 2000 sur les normes d'emploi* qui prévoiront des clauses de protection de l'emploi pour les réservistes militaires qui sont appelés sous les drapeaux pour servir au Canada ou à l'étranger.

Pour garantir l'équité, le gouvernement McGuinty a aussi l'intention de dispenser les athlètes de familles de militaires de l'exigence de résidence d'un an s'appliquant à son Programme Quest for Gold d'aide aux athlètes ontariens.

Renseignements-médias :

Laurel Ostfield
Bureau du ministre
416 212-4048

David Jensen
Ministère de la Santé et des Soins de longue durée
416 314-6197

Public : 416 327-4327 ou 1 866 532-3161

Ce communiqué ainsi que d'autres documents médiatiques sont affichés dans la section *Médias d'information* de notre site Web à l'adresse suivante : www.health.gov.on.ca/indexf.html

Pour en savoir plus sur les résultats dans le domaine de la santé, rendez-vous sur www.resultatsontario.gouv.on.ca.

Also available in English